

# Mardi 23 mars, Tous et toutes en grève !

**Ce 23 mars sera une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle sur les emplois et les retraites ■ La fédération SUD appelle le personnel du groupe France Télécom à faire massivement grève et à participer aux manifestations ■ A France Télécom, la nouvelle direction s'engage dans la continuité pour les actionnaires, mais tergiverse sur le « projet social » ■ SUD ne signe pas les premiers accords de la négociation.**

## Emplois

Il ne se passe pas de jour sans l'annonce de nouvelles suppressions d'emplois dans tous les secteurs d'activité et les derniers chiffres du chômage sont catastrophiques. Pour la 1ère fois depuis 1949, la masse salariale du secteur privé a baissé en 2009. C'est la manifestation de tous les sacrifices supportés par les salaires et les emplois pendant que les entreprises affichent des bénéfices insolents. Les actionnaires et les marchés financiers ne sont jamais rassasiés.

Dans le secteur des télécommunications, les quelques 500 suppressions d'emploi annoncées chez Téléperformance illustrent bien cette politique. Dans le groupe France Télécom, ce ne sont pas les 3500 emplois annoncés pour remplacer une partie de la sous-traitance au regard des 22 000 emplois supprimés ces 3 dernières années qui répondront à nos attentes. Le 23 mars est une première occasion pour sortir de l'isolement des salarié-es confronté-es à l'arrogance du gouvernement et des patrons.

Le 23 mars, c'est une première réponse collective de toutes celles et ceux qui en ont assez et qui réclament l'arrivée massive de nouveaux embauché-es pour réduire le chômage et répondre à la surcharge de travail généralisée.

## Retraite

Ce sont 40% des salarié-es qui ne sont plus en activité au moment de faire valoir leur droit à retraite : ils-elles sont au chômage, en maladie ou en invalidité. Alors que la jeunesse est au chômage, la prolongation des durées de cotisations est une fausse solution. Cotiser un nombre d'annuités toujours

croissant pour obtenir une retraite à taux plein sera donc de plus en plus difficile et se traduira par une baisse de celle-ci. De plus, cette mesure touchera particulièrement les femmes du fait de leur carrière, en moyenne, plus courte et les inégalités face à la retraite vont se creuser. Le vrai problème, c'est que les gains de productivité n'ont pas cessé depuis plus d'un siècle, mais qu'ils ont surtout profité aux financiers, et pas aux salarié-es. Les salaires et les retraites ne font que baisser alors que le chômage et les petits boulots ne font qu'augmenter. La solution réside dans un autre partage des richesses et dans une véritable politique de l'emploi en favorisant celui des jeunes et des femmes.

## Tous ensemble

Nous devons porter pour le 23 mars des revendications immédiates et unifiantes sur l'emploi et les retraites :

- interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits, et indemnisation à 100% du chômage partiel,
- arrêt des suppressions d'emplois dans les services publics,
- réduction du temps de travail,
- augmentation générale des salaires, des retraites, du smic et des minima sociaux,
- révision de la fiscalité qui favorise les riches,
- départ à la retraite à taux plein à 60 ans, maintien des régimes spéciaux,
- indexation des pensions sur les salaires,
- une retraite calculée sur les 6 meilleurs mois pour tous, secteur privé et public,
- validation des périodes de chômage et d'étude dès l'âge de 18 ans,
- pas de retraite inférieure au SMIC.

# Retraites, emplois, c'est notre affaire !

**Sud**

**Fédération des activités postales et de télécommunications**

25/27 rue des Envièges 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34  
Courriel : sudptt@sudptt.fr  
Site : www.sudptt.fr

le 12 mars 2010

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## **Technologia**

*Lundi 8 mars, étaient présentés deux rapports intermédiaires, le premier sur des cas de suicides, le deuxième sur les premières propositions pour arrêter la crise.*

*Dans le premier rapport, seulement 8 cas de suicides ont été étudiés, mais les constats sont convergents : ces drames ont eu lieu dans un contexte délétère, une crise sociale profonde déjà mise en lumière par les précédentes rapports. La fédération SUD a demandé que cette enquête soit étendue à tous les cas de suicides depuis 2008.*

*D'autre part, les 107 propositions de Technologia seront présentées aux organisations syndicales à la négociation plénière du 16 mars. La fédération SUD fera tout pour que les propositions soient constructives.*

## **Accident de Service**

*Sans prendre le temps de rencontrer les représentant-es des syndicats, Jean Marc Boulanger a rendu le 3 mars un avis sur la qualification en accident de service des suicides des fonctionnaires de FTSA. Sur 5 décès et 2 tentatives de suicide, il préconise la reconnaissance en accident de service pour 4 d'entre eux selon des critères extrêmement discutables.*

# 6 mois de négociations pour des déclarations d'intention !

**L'accord sur « Les principes fondamentaux : Perspectives - Emploi et compétences Développement professionnel - Formation Mobilités » a été signé par la CGT, la CFDT et la CFTC. Le « Premier accord sur l'équilibre vie privée / vie professionnelle » a été signé par la CGT, la CGC et la CFTC.**

## **Des signataires au secours du «contrat social»**

La nouvelle direction souhaitait associer les organisations syndicales à son nouveau «contrat social». Visiblement, certaines signatures ont été arrachées après de vifs débats entre les adhérent-es et les fédérations. La signature de la CGT sur les deux accords a sauvé S. Richard du désaveu qui guettait sa "refondation sociale". Après 6 mois de négociations, le mal-être est toujours aussi présent, nous n'avons pas réussi à constituer un front syndical commun et la spirale des suicides n'est pas interrompue.

Notre fédération souhaitait que la déclinaison de l'accord interprofessionnel sur le stress soit le premier accord soumis à signature. Une meilleure visibilité de la réalité de la rupture attendue dans les pratiques était indispensable et nous avons vainement réclamé le report de la signature des autres accords

La direction, sans doute assurée d'un chèque en blanc, s'est ainsi autorisée à reporter l'annonce de sa nouvelle stratégie et de son projet sur l'emploi de 2010 à 2012.

## **La fédération Sud a refusé de signer ces accords**

Si les textes comportaient des avancées, leur architecture était sans rupture décisive avec la politique antérieure de gestion du personnel. Basé sur le «volontariat», l'accord mobilité décrivait une obligation d'adaptation par les salarié-es et par exception une méthode des restructurations à venir. La stabilité promise au personnel dans la crise d'aujourd'hui était seulement limitée à 3 ou 5 ans. La négociation GPEC était annoncée mais sans les prévisions d'emploi sérieuses devant les CE et CCUES pour juger de la valeur des promesses. Cet accord pouvait apparaître comme une avancée pour les fonctionnaires mais figeait ce que les 40 000 salarié-es de droit privé peuvent réclamer en cas de restructurations. L'autre accord sur la vie privée et professionnelle avait pour point fort l'arrêt de la soumission des ASA

familiaux à la nécessité de service et étendait cette règle à une partie des filiales. Cependant cet accord est de peu d'ambition et ne définit pas de garanties collectives. La grande majorité des salarié-es du groupe France Télécom ne fait pas confiance à la direction. L'absence d'engagements concrets et budgétisés sur le « projet social », alors que les fondamentaux de la politique financière ont été réaffirmés à l'occasion de la publication des résultats 2009, maintient cette défiance massive, avec le sentiment que «rien ne change dans les services ».

## **Il faut une rupture dans le groupe France Télécom**

Cette première étape dans les négociations ne change rien de fondamental dans le climat social. Une véritable prévention des Risques Psycho Sociaux dans le groupe est toujours nécessaire.

Nous revendiquons l'abandon de la politique du chiffre, de la mise en concurrence des salarié-es entre eux et de la surveillance permanente du personnel. Nous réclamons une modification radicale de l'organisation et des conditions de travail pour mettre fin au mal-être largement exprimé et dont la réalité ne fait plus débat.

Nous revendiquons 5000 créations d'emplois tout de suite et un plan de recrutement sur 5 ans dans tous les secteurs d'activité et périmètres géographiques pour assurer une véritable qualité de service.

Nous exigeons également que les qualifications acquises par tous les personnels du groupe soient reconnues par une augmentation générale des salaires au moment où le Groupe FT annonce un confortable chiffre d'affaire et confirme son choix de privilégier les actionnaires en leur versant un dividende important à 1,40 €.

**La fédération Sud prendra toutes les initiatives pour mettre en oeuvre les mobilisations les plus larges pour obtenir satisfaction sur ces revendications.**